

Administration communale
Service du Port
Chemin des Draizes 2
2016 Cortaillod

AVIS DE RESILIATION

Je soussigné(e)

Nom, prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

No IBAN :

Vous confirme la résiliation de ma

place d'amarrage no :

place à terre no :

pour la date du :

Selon l'article 6 du règlement du port : ¹Toute résiliation doit parvenir par écrit au Conseil communal. Les taxes payées ne sont pas remboursées. Le Conseil communal examine les cas particuliers. ²Les contrats de location qui n'ont pas été déduits au 31 octobre sont considérés comme reconduits pour l'année suivante.

Lieu :

Date :

Signature :
